BASF
The Chemical Company

BTC (421)
B53488276
B53488329

Fiche de données de sécurité

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE
Date / mise à jour le: 31.07.2007 Version: 2.0
Produit: **Joncryl® 61-E**

(30282476/SDS_GEN_BE/FR)
date d'impression 21.04.2011

1. Identification de la substance/préparation et de la société

Joncryl® 61-E

Utilisation: Polymères pour encres, vernis ou enduits

36/47/2

Société:
BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY
Adresse de contact:
BASF Belgium S.A.
Drève Richelle 161 E/F
1410 WATERLOO
BELGIUM
Téléphone: +32 2 373-2583
Téléfax numéro: +32 2 373-2760
adresse E-Mail: ehs-basfbelgium@basf.com

Renseignements en cas d'urgence:
International emergency number:
Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

3. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

Sel d'ammoniac de polymères styrène-acrylique modifiés, dans l'eau

Composants dangereux

propane-2-ol

Teneur (W/W): >= 2,5 % - <= 10 %
Numéro CAS: 67-63-0
Numéro-CE: 200-661-7
Numéro INDEX: 603-117-00-0
Symbole(s) de danger: F, Xi
Phrase(s)-R: 11, 36, 67

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

4. Premiers secours

Indications générales:
Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:
En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:
Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:
Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:
Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment.

Indications pour le médecin:
Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés:
eau, extincteur à poudre, mousse

Risques particuliers:
vapeurs nocives
Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Equipement particulier de protection:
Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:
Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Mesures de protection de l'environnement:
Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédés de nettoyage/ramassage:
Pour de grandes quantités: Pomper le produit.
Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

67-63-0: propane-2-ol
VME 997 mg/m3 ; 400 ppm (TLV (BE))
VLE 1.248 mg/m3 ; 500 ppm (TLV (BE))

1336-21-6: solution aqueuse d'ammoniac
VME 14 mg/m3 ; 20 ppm (TLV (BE))
VLE 36 mg/m3 ; 50 ppm (TLV (BE))

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:
protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

37/47/2

Protection des mains:
Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)
Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN 374):
p.ex. caoutchouc nitrile, caoutchouc chloroprène, chlorure de polyvinyle (PVC) entre autres.
Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température).
Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:
Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Mesures générales de protection et d'hygiène:
Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	visqueux(se)
Couleur:	incolore
Odeur:	ammoniacal(e)
Valeur du pH:	7,8 - 8,7
Point d'éclair:	> 100 °C
Inflammabilité:	non inflammable
Température d'auto-inflammation:	Pas de données disponibles.
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive
Densité:	1,07 g/cm3 (20 °C)
Solubilité dans l'eau:	Pas de données disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:
Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

Produits de décomposition dangereux:
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 rat (par voie orale): 5.000 mg/kg

Irritation

Irritation primaire cutanée lapin: Irritant. (test BASF)

Irritations primaires des muqueuses lapin: Irritant. (test BASF)

Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. Les informations toxicologiques proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:
Dans l'état actuel des connaissances, il n'y a pas d'effet négatif pour l'environnement.

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):
La partie polymérique du produit est difficilement biodégradable.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

13. Considérations relatives à l'élimination

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:
Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.
Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

14. Informations relatives au transport

38/47/2

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport fluvial intérieur
ADNR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport
IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport maritime
IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Air transport
IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport aérien
IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales

Directive 1999/45/CE ('Directive Préparations'):

Symbole(s) de danger
Xi Irritant.

Phrase(s)-R
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Le(s) conseil(s) de prudence

S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37	Porter des gants appropriés.

Autres prescriptions

16. Autres informations

Ce produit est de qualité technique et est, sauf indication contraire spécifiée ou autre accord convenu, exclusivement prévu pour un usage industriel. Ceci inclut les utilisations mentionnées et recommandées. D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Ceci concerne en particulier l'utilisation par le grand public qui est couverte par des normes ou réglementations spéciales.

Texte intégral des symboles de danger et des phrases-R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 3 sous 'Composants dangereux'.

F	Facilement inflammable.
Xi	Irritant.
11	Facilement inflammable.
36	Irritant pour les yeux.
67	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.

39/47/2